



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5181

Attribution d'une subvention de 4 700 euros à l'association Rhône Arménie Formation Echanges (RAFE), sise 83 rue de la Bussière, 69600 Oullins, pour son programme d'actions 2019

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINÉ, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/5181 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 700 EUROS A L'ASSOCIATION RHONE ARMENIE FORMATION ECHANGES (RAFE), SISE 83 RUE DE LA BUSSIERE, 69600 OULLINS, POUR SON PROGRAMME D' ACTIONS 2019 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Lyon et Erevan, capitale de l'Arménie, sont engagées depuis 1991 dans un partenariat de coopération décentralisée basée sur des échanges pérennes et constructifs dans des domaines prioritaires comme l'éducation, la culture, la francophonie, la santé, la gestion urbaine et le développement économique et touristique.

Les nouvelles autorités au pouvoir ont confirmé leur souhait de poursuivre cette coopération en prenant en compte les dimensions de transition écologique et de développement durable.

Créée en 1993, Rhône-Arménie Formation Echanges (RAFE) compte parmi les associations lyonnaises qui mènent des projets structurants à Lyon ainsi qu'en Arménie, et plus particulièrement à Erevan, en complémentarité avec les échanges existants entre les deux villes.

RAFE s'applique à concilier le rayonnement de la Ville de Lyon à Erevan et la création des conditions permettant aux adolescents et adultes arméniens de recevoir une formation professionnelle de qualité.

Cette réalisation est l'aboutissement de l'engagement de la communauté arménienne de Lyon en faveur de la coopération entre notre territoire et Erevan.

Elle découle naturellement des programmes de formation mis en œuvre depuis 1993 dans le cadre des échanges bilatéraux, et des missions préparatoires de RAFE et de la Société d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR), centre de formation professionnelle initiale à Lyon, pour la création d'un Centre d'enseignement professionnel franco-arménien (CEPFA) qui a ouvert à Erevan en 2001.

Un accord d'agrément pédagogique a été signé entre le ministère de l'Éducation et des Sciences d'Arménie et RAFE, en partenariat avec la SEPR et l'ambassade de France en Arménie.

I- CEPFA : renouveau de l'enseignement professionnel et développement de la francophonie :

En partenariat avec la SEPR, RAFE a créé un véritable outil du renouveau de l'enseignement professionnel à Erevan mettant en application les techniques et méthodes d'apprentissage lyonnaises. Des sections de formation aux métiers de la mode/couture, coiffure/esthétique, secrétariat de direction/bureautique, métiers de

l'hôtellerie/restauration ainsi qu'une section de formation en prothèse dentaire ont été ouvertes et reçoivent une centaine d'élèves chaque année.

L'objectif est, grâce à ces formations courtes à des métiers de services, de permettre aux jeunes arméniens touchés par un chômage de masse d'accéder plus facilement à un emploi en Arménie.

Cet établissement propose un enseignement professionnel moderne qui accueille des apprentis de toute l'Arménie.

Les élèves reçoivent des cours de français adaptés à leur spécialité, tandis que des enseignants de France viennent régulièrement assurer des cours grâce à l'appui de l'association RAFE et de l'école des métiers SEPR. Les cours par vidéo-conférence se développent également. La qualité de la formation est reconnue par les employeurs qui recrutent les diplômés dès la fin de leurs études.

Cet établissement a reçu le label d'école pilote de la part du ministère de l'Education et des Sciences d'Arménie pour avoir ouvert de véritables perspectives de relations mobilisant pour leurs réalisations des formateurs rhônalpins spécialisés dans le domaine des métiers artisanaux.

L'objectif pour le lycée est de s'inscrire dans l'évolution du système éducatif national arménien et d'être présent sur tous les niveaux de formation pertinents, en cohérence avec l'évolution des exigences du système éducatif européen et la logique du monde de l'entreprise.

Ces échanges pédagogiques entre les deux établissements à Lyon et à Erevan sont menés en français, le développement de la francophonie étant également un des objectifs poursuivis par RAFE.

Le CEPFA a été choisi depuis 2014, dans le cadre des programmes des Nations Unies, pour former des réfugiés syriens arrivés en nombre à Erevan.

Pour son programme d'actions 2018, l'association RAFE a reçu une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 700 € attribuée par délibération n° 2018 - 4298 lors du Conseil municipal du 19 novembre 2018.

RAFE a poursuivi l'aménagement du centre d'enseignement avec des équipements tels qu'un restaurant et des chambres d'hôtes pédagogiques afin de proposer une formation qualitative et opérationnelle pour de futurs professionnels de la filière tourisme.

Le développement du potentiel économique des secteurs d'activité alimentation-gastronomie et tourisme en Arménie est devenu aujourd'hui une des priorités pour tous les interlocuteurs arméniens : ministère de l'Économie de la République d'Arménie, Ville d'Erevan, chefs d'entreprises d'Arménie, la Fondation du développement de l'Arménie et le consulat général d'Arménie à Lyon.

Dans ce contexte, le CEPFA est un acteur incontournable pour développer les compétences indispensables à l'activité touristique sur le territoire arménien.

II- Bilan 2018 :

RAFE et la société anonyme (SA) Véolia Djur, dans le cadre de leur coopération triennale avec le CEPFA, ont mis en place un plan de formations continues pour les salariés de cette entreprise selon des parcours adaptés à chacune des catégories professionnelles.

Ce plan d'action a reçu l'accréditation du ministère de l'Education et des Sciences en Arménie. L'approbation de ces référentiels par le ministère permet de procéder à la mise en place d'une formation diplômante.

Les deux formations retenues sont celles de plombier-canalisateur et d'agent clientèle. L'enseignement général est dispensé par le CEPFA dans ses locaux et l'enseignement professionnel est dispensé dans les locaux de Véolia Djur.

En octobre 2018, dans le cadre du 17^{ème} Sommet de la francophonie organisé par l'Arménie, RAFE, en partenariat avec la SEPR, a organisé la présence d'enseignants et d'apprentis du CEPFA sur le Village de la francophonie, espace d'exposition ouvert au grand public qui a accueilli des milliers de visiteurs ainsi que les délégations officielles française et internationales.

Les actions menées par RAFE sont un facteur de rayonnement de la Ville de Lyon à Erevan et d'échanges entre les deux villes partenaires.

Elles permettent également de faire connaître de façon concrète les enjeux de la coopération et de la solidarité internationale auprès des Lyonnaises et des Lyonnais.

III- Programme 2019 :

RAFE et la SA Véolia Djur continuent le développement du plan de formations continues pour les 1 000 salariés de l'entreprise.

Une délégation d'enseignants, de responsables pédagogiques et d'apprentis de la filière restauration du CEPFA a été accueillie dans le cadre du Salon Sirha 2019 - rendez-vous mondial de la restauration et de l'hôtellerie - pour un riche programme pédagogique préparé avec la SEPR et la Ville de Lyon.

A cette occasion, des contacts ont été établis avec les professionnels du secteur des métiers de bouche afin de mettre en place pour la première fois un programme de stages professionnels à Lyon pour les jeunes apprentis arméniens du CEPFA. Plusieurs missions pédagogiques à Erevan et des accueils d'apprentis et d'enseignants à Lyon ont été organisées.

La Ville de Lyon souhaite soutenir l'association RAFE afin qu'elle puisse pérenniser son action, par un soutien financier de 4 700 € sur un budget prévu par l'association de 63 366 € dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités pour l'année 2019.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2012/4278 du 27 février 2012 et n° 2018/4298 du 19 novembre 2018 ;

Ouï l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 4 700 € est allouée à l'association Rhône-Arménie Formation Echanges, sise 83 rue de la Bussière à Oullins, pour la mise en œuvre de ses activités 2019.
- 2- Les dépenses en résultant seront imputées sur le budget de l'exercice 2019 de la Direction des Relations Internationales (code service 11350), opération ACTEURS du programme LOCAUXRI, ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Karine DOGNIN-SAUZE